


Retraites Mariales Montfortaines : sept retraites en France, en 2017 !



- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**
du 23 au 28 janvier 2017 (mixte, 20 places)
Directeur de la retraite : Abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
- ❖ **Retraite à Unieux (42)**
du 20 au 25 février 2017 (mixte, 24 places)
Directeur de la retraite : Abbé C. Mestre
Renseignements et inscriptions :
Abbé P. Barrère ☎ 04.77.40.20.55.
- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**
du 12 juin au 17 juin 2017 (mixte, 20 places)
Directeur de la retraite : Abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
- ❖ **Retraite à L'Étoile du Matin (57)**
du 3 au 8 juillet 2017 (mixte, 36 places)
Directeur de la retraite : Abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Etoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.
- ❖ **Retraite à Unieux (42)**
du 10 au 15 juillet 2017 (mixte, 24 places)
Directeur de la retraite : à préciser
Renseignements et inscriptions :
Abbé P. Barrère ☎ 04.77.40.20.55.
- ❖ **Retraite au Trévoux (29)**
du 17 au 22 juillet 2017 (mixte, 24 places)
Directeur de la retraite : Abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.
- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**
du 4 au 9 décembre 2017 (mixte, 20 places)
Directeur de la retraite : Abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

 **L**a *Retraite mariale montfortaine* s'adresse aux personnes qui ont déjà fait au moins deux autres retraites, de préférence les *Exercices spirituels de Saint Ignace*.

Elle a été élaborée selon les principes, les enseignements et les méthodes de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, et selon les directives de ses fils spirituels. Elle offre une suite d'exercices spirituels mis à la portée de toutes les âmes qui mettent en pratique les principes dogmatiques, ascétiques et mystiques de la mariologie telle qu'on la trouve dans la vie, les œuvres spirituelles et apostoliques de saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

L'organisation pratique de la retraite est conçue en fonction de ces principes. Le temps total des exercices spirituel montfortain est égal au temps total des exercices spirituels ignaciens tels qu'ils sont prêchés dans la Fraternité Saint Pie X, à cette différence près que l'horaire montfortain comprend le rosaire en commun, tandis que l'horaire ignacien ne prévoit que le chapelet.

Directives générales pour l'élaboration d'une retraite montfortaine

Pour élaborer une retraite montfortaine, deux sources d'information s'offrent au prédicateur : les indications de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort et les commentaires de ses fils spirituels.

1. Directives explicites de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Le *Livre des sermons*¹ du Père de Montfort comporte quelques éléments sur les retraites qu'il pouvait prêcher. Aux numéros 532 à 534, on trouve la *Matière de prédication d'une mission ou d'une retraite, prise des vœux du baptême*. Cette *Matière* commente les vœux du baptême et se divise en quatre parties : je renonce au démon (532), à ses pompes, et à ses œuvres (533), et je m'unis à Jésus, mon Sauveur (534).

¹ *Le livre des sermons du Père de Montfort*, Documents et recherches, VI, Centre international montfortain, Rome, 1983.

2. Autres directives montfortaines

Les fils spirituel de Montfort ont abondamment commenté les écrits et l'esprit de leur fondateur. Les considérations du Père Lhoumeau (1920), ancien supérieur général ayant écrit un livre faisant autorité², méritent d'être prises en considération. Quelques passages de cet ouvrage vont donner des indications précieuses.

D'après le Père Lhoumeau, la vraie dévotion mariale du Père de Montfort « ne consiste pas seulement dans certains actes de piété », mais « elle est un système complet » qui « embrasse toute notre vie intérieure et lui donne une forme propre » (p. 309)³.

Le montfortain précise en ces termes l'**objet formel** de la vraie dévotion montfortaine : « Dans la spiritualité de B. de Montfort, Marie est partie essentielle, car c'est elle qui lui donne et sa forme spécifique et ses propriétés distinctives. L'objet formel de cette dévotion, en effet, c'est la médiation et la souveraineté de Marie, et son acte propre, c'est la consécration du Saint Esclavage. Aussi l'appelle-t-on Le Saint Esclavage de Marie. Et c'est là son vrai nom, celui qui exprime sa nature »⁴.

Il déduit de ce principe **les deux axes** de la dévotion mariale : « Tout se tient, avons-nous dit, dans le système du B. de Montfort. La fin de sa dévotion, c'est l'union à Jésus ; son objet, c'est Marie, en tant que Médiatrice et souveraine ; sa double pratique enfin honore cette double prérogative, puisque après nous être consacrés à la très sainte Vierge, nous vivons sous sa dépendance et agissons en tout par sa Médiation »⁵.

Cet auteur signale que Montfort préconise des exercices préparatoires à la consécration :

« Ces exercices sont répartis en deux périodes : une période préliminaire de douze jours, où l'on travaille à se vider de l'esprit du monde ; puis une seconde période comprenant trois semaines : la première est employée à la connaissance de soi-même ; la seconde, à celle de la Sainte Vierge ; la troisième enfin, à celle de Jésus-Christ »⁶.

Après de nombreuses considérations, le Montfortain conclut en précisant que les exercices préparatoires sont bien finalisés par la consécration :

« C'est pour elle qu'ils sont faits, c'est elle qu'il faut regarder dans leur ordonnance, dans leur composition et dans la recherche du fruit spécial, qui les distingue d'autres exercices plus ou moins simi-

lares. Sans doute la lumière qui éclaire de façon directe un objet rayonne plus ou moins autour de lui ; et à Dieu ne plaise que nous voulions circonscrire d'une manière étroite et exclusive l'effet des lumières et des motions intérieures que Dieu peut nous accorder durant cette préparation. Nous voulons seulement dire que les considérations et les saintes résolutions moins en rapport avec notre consécration ne peuvent être indiquées comme le but propre de ces exercices préparatoires. Le cadre assez large qu'a sommairement tracé le Bienheureux de Montfort comporte, avons-nous dit, une certaine variété dans le choix des pensées et des exercices ; il n'en reste pas moins nettement déterminé et nous propose un but spécial auquel on arrive par quatre phases logiquement disposées »⁷.

Le Montfortain fait une comparaison intéressante avec les exercices de saint Ignace :

« On est enclin généralement à rapprocher ces exercices de ceux de saint Ignace. Entre les uns et les autres, il est assurément des ressemblances plus intimes que celle qui résulte de leur division en semaines ; mais il y a aussi de notables différences. D'autres part, si la préparation esquissée à grands traits par Montfort ne présente pas l'ordonnance rigoureuse et les multiples détails du livre des Exercices, il ne semble pas impossible, ni contraire à la pensée du B. de Montfort, de compléter par ses propres écrits les indications sommaires auxquelles il s'est borné. On disposerait ainsi une série d'exercices convenables soit pour une retraite, soit, en général, pour la direction spirituelle. Moyennant certaines nuances ou modifications, selon les différentes catégories de personnes, il serviraient aussi bien à la conversion des pécheurs qu'au progrès des justes »⁸.

Il termine ses considérations ainsi :

« De même que les semaines de saint Ignace, les périodes mentionnées par le B. de Montfort ne constituent pas des divisions rigoureuses et immuables ; il est loisible, selon les besoins, de les prolonger ou de les abrégier »⁹.

Il fait une remarque importante en ce qui concerne cette comparaison :

« Les exercices de saint Ignace, où cependant sont fixés les sujets de méditations avec les principales considérations, ont été développés et commentés d'une façon très variée dans un grand nombre d'ouvrages. Notre cadre est au moins aussi vaste. Il faut pour le remplir recourir à plus d'un livre, et il peut inspirer un grand nombre de travaux »¹⁰.

² La vie spirituelle à l'école du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, par le Père Antonin Lhoumeau, s.m.m. Librairie H. Oudin, Paris, 1913.

³ Op. cit. p. 309.

⁴ Op. cit. Librairie Oudin, Paris, 1913. Préface, p. 6-7.

⁵ Op. cit. p. 240.

⁶ Op. cit. p. 310.

⁷ Op. cit. p. 326.

⁸ Op. cit. p. 310.

⁹ Op. cit. p. 311.

¹⁰ Op. cit. p. 321.

3. Synthèse pour l'élaboration d'une retraite montfortaine

Pour élaborer cette retraite, il n'est pas question de reproduire servilement la manière de faire de Montfort. Mais à partir des principes doctrinaux et des applications particulières qu'il en a faites, de ses écrits, de ses méthodes et des exemples de sa vie, il s'agit de réaliser une synthèse qui permettra de transmettre sa spiritualité mariale dans toute son étendue. A partir des considérations du Père Lhoumeau, et compte tenu de l'expérience déjà réalisée, la retraite tiendra compte :

- ❖ De la réduction du temps de préparation à 5 jours de retraite.

- ❖ D'orienter toute la retraite vers la première consécration ou son renouvellement.

- ❖ De la division du temps de préparation à la consécration en 4 périodes : pour se vider de l'esprit du monde, pour se vider de ce qu'il y a de mauvais en nous, pour acquérir la connaissance de la Très Saint Vierge Marie et pour acquérir la connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.

- ❖ De veiller à faire renouveler les promesses du baptême « à la Montfort » avant les confessions.

- ❖ De maintenir la dominante mariale dans la répartition des journées de la retraite, soit une journée pour le Mystère de Marie en général et une journée la Médiation universelle et ses applications montfortaines.

- ❖ De mettre en pratique la méthode montfortaine qui consiste à réciter chaque jour le Rosaire en commun, et pour cela de faire précéder les trois prédications quotidiennes d'un chapelet à la chapelle.

- ❖ Dans les instructions, qui sont au nombre de 15 et qui durent une heure, de s'en tenir à lire et commenter les œuvres de Montfort (rien ne remplace la lecture et la médiation des écrits du saint).

- ❖ De faire suivre les instructions d'une demi-heure de médiation en commun à la chapelle.

- ❖ Dans le choix des exemples, de recourir principalement à la vie de Saint Louis-Marie de Montfort.

- ❖ Dans le choix des prières du matin et du soir, de mettre Marie au centre de la prière, et pas seulement à la fin, en prenant les prières et les cantiques spécifiquement montfortains.

- ❖ Dans les lectures à table, qui sont au nombre de 15, de faire écouter des commentaires des mystères du Rosaire.

- ❖ Dans le choix des cantiques, de choisir uniquement dans le répertoire montfortain.



*Pour aller à Jésus,
Allons chrétiens,
Allons par Marie !
Pour aller à Jésus,
C'est le divin
secret des élus !*

